Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260319-B_DEL_2026_070-DE

**EXTRAIT**
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**
**DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 27 février 2026**

| | | |
|---|---|---|
| **Date de convocation :** 20/01/2026<br>**Date d'affichage :** 20/01/2026 | Nombre de conseillers<br>En exercice :<br>Présents :<br>Votants : | <br>17<br>11<br>11 |

L'an deux mille vingt six, le vingt sept février, à 09 Heures 00, à Montreuil-le-Gast – 1 La Métairie, le Bureau Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

**Présents :**
LAVASTRE Isabelle, JOUCAN Isabelle, GORIAUX Pascal, DUBOIS Jean-Luc, JAOUEN Claude, BOUGEOT Frédéric, RICHARD Jacques, LARIVIERE-GILLET Yannick, BOURNONVILLE Noël, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal

**Absents :**
FOUGLE Alain, HENRY Lionel, EON-MARCHIX Ginette, TAILLARD Yvon, DESMIDT Yves

**Secrétaire de séance** : Madame JOUCAN Isabelle

Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260319-B_DEL_2026_070-DE

**N° B_DEL_2026_070**

**Objet** **Emploi**

Association SPEF - Cotisation 2026

Monsieur le Président expose l'appel à cotisation formulé par l'association « Structures de Proximité Emploi Formation » au titre de l'année 2026.

Cette association pour projet de promouvoir l'activité des structures de proximité de l'emploi et de la formation de Bretagne et de favoriser le développement des compétences des professionnels. Un des objectifs de cette structure dont le siège social est situé 36 rue de l'Avenir à PIPRIAC est d'être une instance représentative auprès de la Région, de Pôle Emploi, du Conseil départemental 35, etc.

Le montant de la cotisation à cette association est de 3 508 € répartis comme suit :

- Adhésion socle :

- 65 €/mois par professionnel de l'accompagnement, soit 2 340 € (3 conseillères PAE)
- 70 €/ an pour la cheffe de service

soit un total de 2 410 €

- Adhésion facultative PARCOUREO :

- 320 €/professionnel pour l'accès à la plateforme informatique Parcouréo (outil d'accompagnement des publics), soit 960 €
- 800€ pour la formation à l'habilitation d'une des conseillères : 800€

soit 1 760€ pour l'adhésion PARCOUREO

Monsieur le Président propose de verser la cotisation au titre de l'année 2026, dont le montant s'élève à 4 170 €, et de l'autoriser à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

---

**Vu** la demande formulée par l'organisme,

**Vu** la délibération BDEL_2025_093

**Vu** la délibération DEL 2020_231 approuvant le renouvellement de l'adhésion du Val d'Ille-Aubigné au Réseau SPEF

**Vu** les crédits inscrits au Budget Primitif 2026,

**Considérant** la compétence communautaire « Actions et participation en faveur de l'insertion professionnelle et de l'emploi via la gestion et l'animation de Points Accueil Emploi et de chantiers d'insertion »

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire **à l'unanimité :**

**VALIDE** le montant de la cotisation au réseau SPEF au titre de l'année 2026, soit 4 170 €,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

*Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique le 19/03/2026,*

**Le/la secrétaire de séance,**
**Madame JOUCAN Isabelle**

**Le Président,**
**Claude Jaouen**

